

# Journal du retraité de Chaumont

 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

LA  
HAUTE-MARNE  
A BESOIN  
D'HÔPITAUX  
PUBLICS FORTS  
ET DE QUALITÉ

Syndicat CGT des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 316 - Samedi 26 novembre 2022

**RETRAITE À 64 ANS, BAISSÉ DES INDEMNITÉS  
CHÔMAGE, ATTEINTES AUX LIBERTÉS, ON Y  
AJOUTE LA HAUSSE DES PRIX ET DES CARBURANTS**

# SACRÉ CADEAU DE NOËL !

## L'AVENIR DE LA HAUTE-MARNE EST DANS SES SERVICES PUBLICS

Doit-on se résigner à payer nos impôts, acheter un billet de train, prendre un colis, chez le buraliste du coin ? Doit-on supporter encore longtemps les suppressions de trains, de bureaux de poste, de perceptions, voir disparaître nos hôpitaux publics de proximité et voir nos services publics dématérialisés, déshumanisés ?

Le gouvernement les considère comme une dépense, et ne se demande pas ce que coûte leur absence, en particulier en zone rurale. Coût psychologique qui alimente le sentiment d'abandon et ses conséquences politiques avec le vote RN. Coût humain avec les postes de fonctionnaires supprimés, des temps de trajets qui ne cessent d'augmenter pour accéder à des services du quotidien. Coût économique car si la Haute-Marne "inspire" et "respire", elle "expire" avec une désertification alarmante, frein à son développement économique et donc à l'installation de nouveaux habitants.

Les transports, la santé, l'emploi, la justice, l'éducation, la distribution de l'eau, l'énergie, sont des services essentiels pour la population, ils ne peuvent être soumis à des logiques de rentabilité.

La CGT refuse le démantèlement, l'appauvrissement, la privatisation, la mise en concurrence, l'externalisation des missions de nos services publics car ils sont les seuls qui permettent à notre société de rester debout et de faire vivre nos territoires. Ils sont vecteurs d'égalité, de solidarité grâce au dévouement de leurs personnels et à l'attachement de la population. L'avenir de la Haute-Marne est dans ses services publics !

**MARIE-ROSE PATELLI**

## ROLAMPONT : À QUI PROFITE LA DISCORDE ?

Déclaration du syndicat CGT des retraités de Chaumont

Dans le débat passionné qui anime la vie locale autour du projet de plateau technique hospitalier de Rolampont, on peut se poser la question de savoir à qui profitent ces déchirements. À Elsan et ses serviteurs, certes, mais il est bon de rappeler qui sont les instigateurs de cette situation. La préfète, fraîchement débarquée, représentante de l'Etat, a sonné la charge contre le Ségur fraîchement signé par l'Etat et ainsi flatté l'égo de certains médecins omnipotents sans avancer aucun argument justifiant cette volteface gouvernementale,

**LIRE PAGE 3**

**SIGNEZ LA PÉTITION UNITAIRE**

sur [change.org](https://change.org)

<https://chng.it/2QJdPn4q>



**CONTRE  
LES DÉSERTS MÉDICAUX  
POUR  
LA DÉFENSE DE LA MÉDECINE  
DE PROXIMITÉ ET DES  
HÔPITAUX PUBLICS**

**RETRAITE : LES SÉNATEURS DE DROITE**  
(dont Sido et Guéné) conduisent 30 millions de salariés à se tuer au travail !

## PÉNURIE DE PARACÉTAMOL ET D'AMOXICILLINE

Nous publions le texte d'un médecin, lecteur de notre journal

**PAGE 2**

## PAUVRETÉ : LE SECOURS CATHOLIQUE ANNONCE UN DRAME SOCIAL À VENIR

Dans son rapport annuel le Secours Catholique souligne la situation inquiétante des chômeurs de longue durée.

## CHAUMONT HABITAT

**MAXI HAUSSE POUR LES LOYERS** **PAGE 3**

## CITOYENS DE L'AGGLO DE CHAUMONT, RÉVEILLONS-NOUS !

Rolampont. On ne lésine pas sur les mots pour que le peuple adhère au projet.

**PAGE 4**

## SÉCURITÉ : QUESTION DE DÉMOCRATIE

Il est un domaine autre que le pouvoir d'achat qui connaît une sorte d'inflation incontrôlable. C'est celui du système gouvernemental coercitif et punitif.

**PAGE 4**

> courrier des lecteurs

## **PÉNURIE DE PARACÉTAMOL ET D'AMOXILLINE**

### **EXPLICATIONS**

Concernant la pénurie des médicaments « Paracétamol » et « Amoxicilline », voici l'explication officielle que donne ce jour l'Agence Nationale de la Santé et du Médicament (ANSM) aux médecins :

*« Les laboratoires expliquent ces tensions en amoxicilline par l'augmentation très importante de la consommation en antibiotiques couplée à des difficultés sur les lignes de production industrielle. Lors de la pandémie de Covid-19, la demande en amoxicilline avait très fortement diminué, conduisant à une réduction voire un arrêt de certaines lignes de production, qui n'ont pas retrouvé leur capacité de production d'avant la pandémie. »*

*L'ANSM a demandé aux laboratoires d'augmenter leur capacité de production. Des investigations sont également en cours pour identifier des pistes d'importation de ces antibiotiques depuis l'étranger. »*

Or, on sait depuis de trop nombreuses années que des ruptures de stocks et pénuries sont de plus en plus fréquentes et responsables d'accidents et ce, bien avant la pandémie (exemple malheureusement célèbre en 2012 avec un antiépileptique, puis des antitumoraux, etc.). A telle enseigne que le réseau de pharmacovigilance français avait ouvert une étude sur l'année 2020 (étude Crupt). Fin 2019, le Groupement pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) avait recueilli dans 24 pays l'avis de pharmaciens d'officine : les pénuries ont touché plus de 100 médicaments dans 21 des 24 pays, plus de 400 médicaments dans 5 pays.

La revue médicale « Prescrire » (seule revue totalement indépendante) notait déjà en 2018 « ces ruptures ne sont pas une fatalité, mais sont la conséquence, entre autres, de la réorganisation par les firmes de leur production. En effet, pour limiter les coûts et maximiser les profits, les firmes délocalisent souvent la production des matières premières pharmaceutiques dans une usine d'un pays où les salaires et les coûts sont bas. Elles sont ainsi confrontées à des soucis d'approvisionnement quand elles dépendent d'une unique source mondiale qui a des difficultés de production ».

L'ANSM reconnaît explicitement que la pénurie est la conséquence d'un choix de production, donc d'un choix commercial. Voici encore un pan du « marché » de la santé qui ne doit pas rester aux mains d'industriels sous la pression unique d'actionnaires irresponsables.

**Un lecteur du Journal**

## **RETRAITE : LES SÉNATEURS DE DROITE (DONT SIDO ET GUÉNÉ) CONDUISENT 30 MILLIONS DE SALARIÉS À SE TUER AU TRAVAIL !**

Porter l'âge de départ à la retraite à 64 ans avec 43 annuités, voilà le résultat d'un amendement scélérat au PLFSS 2021 de la droite sénatoriale, voté le 14 novembre 2020. Des sénateurs qui, rappelons-le, bénéficient d'un régime particulier qui leur permet de percevoir 2 000 euros de retraite au bout d'un seul mandat de 6 ans !

Si le côté « serviteur zélé » du Medef ne surprend plus venant de la droite et de Macron, on reste tout de même effaré par le cynisme absolu de ce vote. Les arguments avancés pour justifier un tel recul social sont totalement mensongers. Exemples :

### **1- Le régime de retraites est en déficit**

La dramatisation du déficit ne résiste pas à la réalité. Dans son dernier rapport, le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime qu'il n'y a pas urgence à réformer les retraites.

Après avoir été excédentaire en 2021 et 2022, le régime resterait déficitaire jusqu'en 2032, mais dans des proportions parfaitement contrôlables (entre - 0,5 point et - 0,8 point de PIB).

Au-delà de cette date, le déficit se résorberait pour revenir à l'équilibre. Le COR a réalisé plusieurs scénarios, en fonction de la vigueur de la croissance. En 2070, la part des dépenses de retraite dans le PIB oscillerait entre 14,7% dans le « pire » des scénarios (c'est-à-dire exactement le niveau actuel) et 12,1%.

### **2 - Nous devons travailler plus, puisque l'espérance de vie augmente.**

Combien de fois avons-nous entendu cet argument qui semble de bon sens. En réalité, il masque les inégalités liées à l'espérance de vie, notamment en fonction des parcours professionnels. Selon l'Insee, les 5 % des Français les plus riches vivent bien plus longtemps que les 5 % les plus pauvres (13 ans de plus pour les hommes et 8 ans pour les femmes).

Ensuite, il passe sous silence une autre réalité : « En jouant à la fois sur l'âge légal (passé de 60 à 62 ans en cinq générations) et sur la durée de cotisation requise (qui glisse de 40 ans pour la génération 1948 à 43 ans pour la génération 1973), les réformes récentes des retraites ont fait reculer l'âge effectif de la retraite plus vite que l'augmentation de l'espérance de vie". Autrement dit, les Français passent de moins en moins de temps à la retraite, même si leur espérance de vie s'accroît.

Journal du retraité avec site CGT et Journal l'Humanité



## **MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS**

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Daniel, Isabelle, Richard, Jean-Claude, Arlette, Anne, Marine, Chantal, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Francis, Michel, Liliane, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Jacqueline, Bernard, Jean-Pierre et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## **SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT**

Nom et Prénom : ..... Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

## > Chaumont Habitat MAXI HAUSSE POUR LES LOYERS

Dans sa grande bonté pour ses "clients", le directeur de Chaumont Habitat, comme d'habitude, n'a pas fait dans la dentelle.

La hausse des loyers était "plafonnée" à 3,5%, il a décidé le plafond, + 3,5% ! Et tant pis si les locataires ont déjà des hausses de charges, si leur facture d'énergie va prendre +15% en janvier !

Les locataires de la tour Ashton, toujours en attente de travaux, apprécieront cette hausse scandaleuse et indigne d'un bailleur social !

## > pauvreté

### LE SECOURS CATHOLIQUE ANNONCE UN «DRAME SOCIAL» À VENIR

Dans son rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France paru en novembre, le Secours Catholique souligne la situation inquiétante des chômeurs de longue durée.

En France, 2,5 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi fin 2022 et ce chiffre "peut être multiplié par deux, car beaucoup de chômeurs de longue durée ne sont plus inscrits et disparaissent des radars".

L'association souligne qu'en 10 ans, le temps au chômage est passé de 1,6 an à 2,6 ans.

Les réformes de l'assurance chômage ont durci les conditions pour être indemnisé, baissé le montant des allocations et réduit la durée d'indemnisation. Le poids des dépenses contraintes (loyer, énergie, assurances, téléphone...) absorbe près de 60% du revenu des ménages en situation de précarité."

La moitié des ménages que nous aidons disposent d'un reste pour vivre de moins de 5 euros par jour et par personne", souligne Jean Merckaert. "La situation est encore pire

pour les chômeurs de longue durée qui ne reçoivent plus d'allocation chômage.

En France, seulement 40% des chômeurs touchent une allocation et ceux qui ont épuisé leurs droits, souvent âgés de plus de 50 ans, ne touchent plus que le RSA, soit 598,54 €."

Le gouvernement s'attaque une fois de plus aux chômeurs pour économiser 6 milliards, en baissant de 25% les indemnités chômage et la durée d'indemnisation.

Dans une période de crise énergétique et d'inflation, on trouve les super profiteurs dans les grandes entreprises (Total, Engie), mais pas à Pôle emploi...

## > accès aux soins

### MOBILITÉ ET RURALITÉ

Le débat autour du projet de plateau technique hospitalier de Rolampont, permet de se poser la question de la mobilité, notamment pour avoir accès aux soins.

Les facteurs qui créent la "précarité mobilité" sont multiples : des budgets carburants déjà élevés, des voitures vieillissantes, des distances à parcourir qui s'allongent ou l'absence de solution alternative à la voiture.

Pour certains, c'est tout simplement le fait de n'avoir ni voiture, ni vélo, ni abonnement aux transports collectifs qui rend le quotidien toujours plus difficile.

Cette précarité, sous ses différentes facettes, engendre des renoncements à se déplacer pour travailler, accéder aux soins, aux loisirs etc.

38% des personnes interrogées dans la région Grand Est ont dû renoncer à un emploi du fait d'un problème de mobilité, 39 % à un rendez-vous médical. 9 % de la population régionale déclare n'avoir accès à aucune solution de mobilité.

Dans notre département rural où les transports collectifs (train, autocar) sont quasi inexistantes, malgré l'augmentation des carburants, la voiture reste le moyen de déplacement obligé.

### ALAIN LESUISSE

## > presse

### L'ÉDITO QUI FAIT DÉRAILLER

Dans un éditto, le rédac-chef du jhm-quotidien s'est ému de la hausse de 5 % des tarifs SNCF. Sur le principe, nous ne saurions lui donner tort. Les retraité-e-s augmentés de 4 % au 1<sup>er</sup> juillet avec une inflation à 6,2 % sont sensibles à toute hausse. Et ils ne sont pas les seuls. Ce qui surprend, c'est qu'ici la colère se porte prioritairement sur le service

## ROLAMPONT : À QUI PROFITE LA DISCORDE ?

### (SUITE DE LA PAGE 1)

pendant que l'ARS, bras armé du délitement du système de santé de notre département, est aux abonnés absents, incapable d'initier un projet.

Comment peut-on imaginer qu'une telle demande n'était pas fomentée dans les cabinets et n'allait pas entraîner des appétits financiers et politiques et aiguïser les divisions. ? Quel jeu joue l'Etat sinon à faire diversion sur sa propre responsabilité dans la casse de notre système hospitalier. La division, territoriale, syndicale, politique, populaire lui est précieuse et sert à justifier la réduction des fonds publics et des moyens en personnel. Elle nourrit la lassitude des patients condamnés ou à ne pas se soigner ou à aller voir ailleurs. La confusion et l'inertie permettent de faire retomber l'échec du projet sur d'autres, « incapables de s'entendre », argument déjà avancé par le docteur Delong.

Beau calcul machiavélique de la part d'un pouvoir tout entier acquis à la suppression des services publics et à la promotion du secteur privé. Soit on accusera le COPIL de ne pas avoir su monter un projet convaincant et unificateur, soit on accusera des élus, une population, sans doute chaumontaise, de faire de l'obstruction. Dans tous les cas, c'est du gagnant-gagnant pour l'Etat quant à ses responsabilités.

On joue le pourrissement de la situation pour encore mieux préparer l'avènement du privé providentiel qui vole au secours des ploucs !

*Syndicat CGT des retraités de Chaumont*  
Chaumont le 22 novembre 2022

public de la SNCF. Foin donc des bénéfiques records (et dividendes itou) des sociétés du CAC40. Foin des augmentations de prix vertigineuses de celles qui se sont goinfrees de « superprofits ». Nouvelle formule le veut : Feu ! Feu sans retenue sur le service public ! **G.T.**

« On demande des efforts aux salariés, aux retraités, aux chômeurs, aux sans droits. Je n'ai pas saisi ce qui est demandé comme efforts aux actionnaires... » **Lu sur internet**



# CITOYENS DE L'AGGLO DE CHAUMONT, RÉVEILLONS-NOUS !

Rolampont et son plateau unique. Belles paroles, envolées lyriques, tape-à-l'œil. On ne lésine pas sur les mots pour que le "peuple" adhère au «projet».

Les élus du sud haut-marnais réunis à Saints-Geosmes sont sous le charme. Ils ont même applaudi le représentant de l'extrême droite Bentz. Raciste, xénophobe, anti féministe, homophobe et fier de l'être. Et antisocial. Il est contre l'augmentation du Smic, contre la retraite à 60 ans, etc. Il a voté contre le rétablissement de l'ISF et contre le blocage des prix des produits de première nécessité... Je ne m'éloigne pas du sujet.

Pour Rolampont, on appâte le quidam et pour cela on se paie de mots... orthopédie, ambulatoire, gastro, labo, banque du sang, pneumo, pharmacie, scanner, IRM, maternité, endoscopie, soins continus, SMUR, chirurgie, urologie, ophtalmologie, obstétrique... Secteurs juteux. Les hôpitaux publics à Chaumont et Langres ramasseront les rogatons...

Ce n'est pas fini... une crèche pour le personnel, une quatre-voies, un internat, une gare, des trains, une blanchisserie et des médecins à la pelle -autant d'oasis dans le désert médical... Ne manque que la piste d'atterrissage pour les jets privés...

Plus on mène sa barque dans les eaux glacées du calcul égoïste, plus on s'éloigne de l'intérêt collectif, et plus il faut de gestes grandiloquents, de belles paroles ronflantes, de rideaux de fumée et de mensonges.

Et si on arrêta ce conte de Noël. C'est quoi ce projet ? Est-ce simplement, comme on tente de nous le faire croire, celui vieux de quinze ans que l'on a ressorti de la naphthaline ? Bien sûr que non. Aujourd'hui, il s'agit d'un projet manigancé de toutes pièces par les poissons-pilotes du groupe Elsan, lui-même dépendant du fonds d'investissement américain KKR. Il vise à faire main basse sur la santé, un marché juteux, quasiment sans risque puisque c'est la Sécurité sociale qui paye ! Rolampont, c'est cela, un projet privé pour satisfaire la soif de dividendes des actionnaires. Qu'il se soit trouvé quelques médecins à l'éthique flageolante pour construire ce cheval de Troie, et des élus pour l'applaudir, en dit long sur l'état de notre République. Reste aux citoyens à réagir.

Qu'on ne s'y trompe pas, au travers de cette estocade que l'on veut porter dans ce qu'il reste du service public de santé, c'est l'avenir même de notre département qui est en jeu. Oui, l'heure est à un large rassemblement et à l'action. Élus, partis politiques démocratiques, monde associatif, syndicats et surtout, surtout, citoyens, réveillons-nous !

**RICHARD VAILLANT**

16 et 22 novembre 2022

> sécurité - libertés

## UNE VRAIE QUESTION DÉMOCRATIQUE

Outre le pouvoir d'achat, un autre domaine connaît une inflation incontrôlable. C'est celui du système gouvernemental coercitif et punitif. Primo, l'édifice judiciaire est mis sur les rotules. On maintient dans ses fonctions un ministre mis en examen pour « prise illégale d'intérêt ». Le ministère de la Justice croule sous les dossiers, faute de personnel. Par voie de conséquence, on envisage le nécessaire allègement de ce service. Après avoir créé de toutes pièces cette situation, Macron, via son bras armé Darmanin et la loi Lopmi<sup>1</sup> passe à la vitesse supérieure. Votée mardi dernier avec l'appui des voix LR et RN, cette loi accroît le caractère du "tout sécuritaire par la contrainte". Au-delà des manifestants eux-mêmes, de nombreux Chaumontais ont été, dans un passé récent, surpris de découvrir la police locale en tenue de RoboCop. Il sera possible à l'avenir de se trouver face des agents-cyborgs.

15 milliards seront engagés sur 5 ans par cette loi. Au-delà des 8 500 embauches d'agents, l'essentiel sera consacré à la gadgétisation technologique. Le tout dans une relation police-population déjà dégradée. Le transfert de la condamnation des « petits délits » délégué au policier ou au gendarme de service ne risque pas d'améliorer le climat. D'autant que le remplacement du jugement par l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) voit son application étendue à 3 400 cas. Or les litiges ne manqueront pas. Il est ainsi prévu des AFD de 500 à 1000€ pour l'occupation d'un établissement scolaire, et de 800 à 1600€ pour l'entrave volontaire à la circulation. Si l'on songe à novembre 2018 et l'Acte I des Gilets Jaunes, environ 400 000 amendes de ce type auraient pu être appliquées ! S'agit-il de décourager un nouvel élan du genre ? Qu'en sera-t-il des actions de la jeunesse pour le climat ou la sauvegarde de la planète ? De ceux qui dénoncent un projet écocide et sont traités d'éco-terroristes dans les médias, des probables contestations sociales (retraite à 65 ans, réduction de la durée de chômage, etc.)

« Plus de moyens pour protéger les Français », dit le ministre. Y compris contre leur propre volonté, peut-on ajouter. Pour eux, là où le 49.3 à répétition ne suffit pas, la répression par la multiplication des fichages et des contraventions y pourvoira. Seule une forte mobilisation citoyenne démocratique peut imposer une sécurité réelle et librement consentie.

### G. TARDENOIS

1) Loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'intérieur

## CHÔMAGE : LES « SENIORS », SONT CEUX QUI PERDENT LE PLUS

La durée maximale de leurs indemnités passe de 36 à 27 mois. Même les patrons avouent que « C'est raide ! ». Quand on connaît la difficulté pour retrouver un emploi après 55 ans, cette réforme va condamner des travailleurs et des travailleuses éreintées par une vie de labeur à la misère en attendant de toucher ce qui leur restera de retraite. Même l'Insee et BFMTV (!) sont obligés de constater que la politique dite « du pouvoir d'achat » de Macron n'a servi qu'à enrichir les riches.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont